



AUDIT CONTROLE CERTIFICATION

Société de Commissariats aux comptes - Membre de la compagnie régionale de Paris

ASSOCIATION AIRAPE

Association Loi 1901

**RAPPORT SPECIAL DU
COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES
CONVENTIONS REGLEMENTEES**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009

Aux membres de l'association AIRAPE
4, rue du dessous des Berges
75013 PARIS

SARL au capital de 15 000 euros
RC Paris B 342 728 417
SIRET 342 728 417 00011 – NAP 6920 Z
N° NIF FR 07 342 728 417

120 av du général Leclerc
75014 PARIS
Téléphone : 01.53.90.13.20
Télécopie : 01.45.42.58.85

AIRAPE Association

**RAPPORT SPECIAL SUR LES
CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Mesdames et Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Ce rapport fait état des conventions passées directement ou par personne interposée entre l'Association et l'un des administrateurs ou l'une des personnes assurant un rôle de mandataire social.

Nous vous informons qu'au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009, il ne nous a été donné avis d'aucune convention visée à l'article L.612 du Code de commerce.

Fait à Paris, le 20 mai 2010

Alain BOCAGE

Commissaire aux comptes
Membre de la compagnie
Régionale de Paris

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Alain Bocage', is written over the printed name and title. The signature is stylized and includes a large loop at the end.



AUDIT CONTROLE CERTIFICATION

Société de Commissariats aux comptes - Membre de la compagnie régionale de Paris

ASSOCIATION AIRAPE

Association Loi 1901

**RAPPORT GENERAL DU
COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR
L'EXERCICE
DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2009**

Aux membres de l'association AIRAPE
4, rue du dessous des Berges
75013 PARIS

SARL au capital de 15 000 euros
RC Paris B 342 728 417
SIRET 342 728 417 00011 – NAP 6920 Z
N° NIF FR 07 342 728 417

120 av du général Leclerc
75014 PARIS
Téléphone : 01.53.90.13.20
Télécopie : 01.45.42.58.85

AIRAPE Association

RAPPORT GENERAL

Mesdames et Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur le contrôle des comptes annuels de l'Association au 31 décembre 2009 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration sur présentation de votre expert comptable. Il nous appartient, sur la base d'un audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué un audit selon les normes de la profession applicables en France. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II – Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.829-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'élément suivant :

- Votre association bénéficie d'aides de différentes institutions (CAF, DAS, etc..) destinées à financer des actions à caractère social. Sur la base des éléments disponibles à ce jour, notre appréciation du montant des subventions enregistrées dans les comptes s'est fondée sur l'analyse des conventions mises en place.

L'appréciation ainsi portée sur cet élément s'inscrit dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et a donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve exprimée dans la première partie de ce rapport.

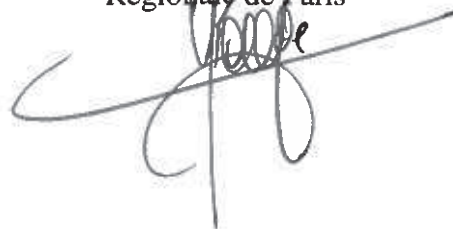
III - Vérifications et informations spécifiques

Les statuts de votre association ne prévoient pas l'établissement par le conseil d'administration d'un rapport financier ou moral susceptible de donner lieu à vérification de notre part.

Fait à Paris, le 23 mai 2010

Alain BOCAGE

Commissaire aux comptes
Membre de la compagnie
Régionale de Paris



Bilan et Compte de résultat



Bilan Actif

ASSOCIATION AIRAPE

Période du 01/01/09 au 31/12/09

Edition du 23/04/10

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2009	Net (N-1) 31/12/2008
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	990	990		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	990	990		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	8 061	5 963	2 098	1 753
Autres immobilisations corporelles	163 168	105 550	57 618	75 920
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	171 229	111 513	59 716	77 673
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations	336		336	336
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	6 590		6 590	5 792
TOTAL immobilisations financières :	6 925		6 925	6 127
ACTIF IMMOBILISÉ	179 144	112 503	66 641	83 800
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes	274		274	365
Créances clients et comptes rattachés	3 158		3 158	1 026
Autres créances	70 400		70 400	70 609
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	73 832		73 832	72 001
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	118 958		118 958	147 049
Disponibilités	62 417		62 417	48 964
Charges constatées d'avance	10 146		10 146	14 018
TOTAL disponibilités et divers :	191 522		191 522	210 030
ACTIF CIRCULANT	265 353		265 353	282 032
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	444 498	112 503	331 994	365 832

Bilan Passif

ASSOCIATION AIRAPE

Période du 01/01/09 au 31/12/09

Edition du 23/04/10

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2009	Net (N-1) 31/12/2008
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé		
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	6 499	6 499
Report à nouveau	213 811	281 483
Résultat de l'exercice	(2 131)	(67 672)
TOTAL situation nette :	218 179	220 310
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	11 566	15 104
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	229 745	235 414
Autres fonds propres		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
TOTAL dettes financières :		
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 163	20 916
Dettes fiscales et sociales	69 665	100 590
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 906	
TOTAL dettes diverses :	89 734	121 505
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	12 515	8 913
DETTES	102 250	130 418
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	331 994	365 832

Compte de Résultat (Première Partie)

ASSOCIATION AIRAPE

Période du 01/01/09 au 31/12/09

Edition du 23/04/10

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2009	Net (N-1) 31/12/2008
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	66 216		66 216	62 573
Chiffres d'affaires nets	66 216		66 216	62 573
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			544 291	543 358
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			1 844	5 055
Autres produits			3 432	3 911
PRODUITS D'EXPLOITATION			615 783	614 898
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnement			32 805	33 488
Variation de stock [matières premières et approvisionnement]				
Autres achats et charges externes			85 883	117 696
TOTAL charges externes :			118 688	151 184
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			23 602	27 845
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			350 390	338 070
Charges sociales			113 972	127 420
TOTAL charges de personnel :			464 362	465 490
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			20 099	20 075
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :			20 099	20 075
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			62	134
CHARGES D'EXPLOITATION			626 812	664 728
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			(11 029)	(49 830)

Compte de Résultat (Seconde Partie)

ASSOCIATION AIRAPE

Période du 01/01/09 au 31/12/09

Edition du 23/04/10

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2009	Net (N-1) 31/12/2008
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(11 029)	(49 830)
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	3 963	3 035
Reprises sur provisions et transferts de charges	1 030	
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	4 993	3 035
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		1 030
Intérêts et charges assimilées	135	
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	135	1 030
RÉSULTAT FINANCIER	4 859	2 005
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(6 171)	(47 825)
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 834	7 874
Produits exceptionnels sur opérations en capital	3 538	3 538
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	5 372	11 412
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 333	31 259
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	1 333	31 259
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	4 039	(19 847)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	626 148	629 345
TOTAL DES CHARGES	628 280	697 017
BÉNÉFICE OU PERTE	(2 131)	(67 672)

Règles et Méthodes Comptables ASSOCIATION AIRAPE

Période du 01/01/09 au 31/12/09

Edition du 23/04/10

L'exercice clôturé au 31/12/2009 présente un montant total du bilan de 331 994 € et dégage un résultat de -2131 €

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- importance relative
- continuité d'exploitation
- permanence des règles et méthodes d'un exercice à l'autre

Les nouvelles règles issues :

- des règlements CRC 2002-10 (du 12 décembre 2002) et 2003-07 (du 12 décembre 2003) sur les amortissements et les dépréciations,
- du règlement CRC 2004-06 (du 23 novembre 2004) relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs,

Le cas échéant, les mesures de simplification visant les petites entreprises ont été appliquées.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Evénements significatifs :

- de l'exercice : néant
- postérieures à compter de la clôture : néant

Immobilisations corporelles :

Pour les immobilisations éligibles, les composants ont été identifiés et la méthode prospective ou la méthode rétrospective dont l'incidence sur les capitaux propres est de 0. € a été appliquée. Pour le composant principal, le différentiel entre la durée et la durée d'utilisation est comptabilisé en amortissement dérogatoire. Si nécessaire, la valeur résiduelle est déduite de la base amortissable.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire/dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

-Agencements-Installations	10 ans
-Matériel de bureau et informatiques	5 ans
-Mobilier	5 ans

Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagements :

Indemnités de fin de carrière

Le code de travail ou la convention collective dont dépend l'entité prévoit des indemnités de la fin de carrière.

Aucun accord particulier y dérogeant n'a été signé ou

- compte tenu de l'âge et de l'ancienneté du ou des salariés et la faible probabilité de leur présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite, le montant des droits acquis n'est pas significatif.

Droit individuel à la formation

A la clôture de l'exercice, les droits acquis par les salariés s'élèvent à :0.... Heures